



Numéro 6 2014-2015

L'école à bout de bras!

Les enjeux de la négociation préoccupent plusieurs d'entre nous, que ce soit la retraite, le salaire, les conditions de travail. Le ministre de l'Éducation, M. Yves Bolduc, refuse actuellement tout contact avec le personnel de soutien scolaire. La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) a décidé de lui faire parvenir une lettre chaque semaine demandant de nous rencontrer. En appui à la Fédération, plusieurs syndicats locaux, dont le SPSS, vont faire parvenir, à leur tour, une lettre au ministre pour lui indiquer que le président de la FPSS (CSQ) désire faire entendre la voix des gens qu'il représente et ainsi lui faire part de nos préoccupations.

Soyez toujours à l'affût de toutes les informations à propos des négociations.

Annie Boily

Comité de vie professionnelle des services de garde

Ce comité est formé de Martine Couture, 2^e vice-présidente, secteurs administratif, technique et manuel; Guyanne Bouchard, technicienne en service de garde à l'école Fleurs-de-Soleil de Sainte-Justine; Marie-Claude Rodrigue, éducatrice en service de garde à l'école l'Accueil de Scott et de Linda Vaillancourt, éducatrice en service de garde à l'école Monseigneur-Fortier de Saint-Georges.



Rencontre de secteurs

Le SPSS sollicite votre participation aux rencontres de secteurs pour vous informer, entre autres, de l'évolution des dossiers entourant la négociation 2015.

Les rencontres auront lieu le 24 février 2015 à 18 h 30 au local 2300 de la polyvalente de Saint-Georges et le 25 février 2015 à 18 h 30 à la polyvalente Benoît-Vachon (local C-29) de Sainte-Marie.



Fermeture du bureau durant la semaine de relâche

Veillez prendre note que le bureau du SPSS sera fermé du 2 au 6 mars inclusivement. Nous serons de retour le 9 mars 2015.

Tournée SPSS

Le 3 février dernier, nous avons visité la polyvalente Bélanger de Saint-Martin; le 4 février, les écoles Roy et Saint-Louis de La Guadeloupe et Grande-Coudée de Saint-Martin et le 18 février, les écoles l'Éveil et Maribel de Sainte-Marie.

Info-vacances le 18 mars 2015

Cette rencontre aura lieu à 18 h 30 à la Salle Chaudière au siège social de la CSBE et à Sainte-Marie, le même soir, au CF des Bâtisseurs, local C-24.



Services directs aux élèves (journées pédagogiques et semaine de relâche)

Pour le personnel travaillant en adaptation scolaire (TES, TS, TI et PEH), les journées pédagogiques et la semaine de relâche ne doivent pas être coupées de votre semaine de travail. Votre direction doit vous fournir du travail pour le temps équivalent à votre journée normale et ce, la journée même. Votre direction ne peut non plus vous imposer de prendre des vacances.

Vous prenez des vacances seulement si vous en avez décidé ainsi. Ce choix vous appartient. Il en est de même pour la semaine de relâche.

Des rumeurs circulent à l'effet que les préposés(es) aux élèves handicapés doivent faire toutes leurs heures en présence élèves et donc reprendre le temps des pédagogiques lorsque les élèves sont présents. Ceci est faux. Il n'y a aucune notion de « présence élèves » dans la convention, pour les préposés(es) aux élèves handicapés. Il n'y a pas, non plus, de mise à pied aux pédagogiques. Votre supérieur (direction) doit vous fournir du travail pour le temps équivalent à votre journée de travail normale.

Pour les techniciens(nes) en éducation spécialisée, les techniciens(nes) en travail social et les techniciens(nes) interprètes :

- Les journées pédagogiques doivent vous être reconnues pour votre planification, organisation, etc. Le temps minimum annuel est identifié sur le plan d'effectifs et est équivalent à 16 journées pédagogiques.

Certaines et certains d'entre vous auront besoin de minutes quotidiennes pour préparer ou adapter du matériel. Vous pouvez négocier, à l'avance avec votre direction, la possibilité de reprendre ces minutes lors des journées pédagogiques ou lors de la semaine de relâche.



Fédération du personnel
de soutien scolaire (CSQ)



2475, 90^e Rue, Saint-Georges, Québec G5Y 7B6 Téléphone : 418 228-1885

Sans frais : 1 877 228-1885 Télécopieur : 418 228-1882

Site internet : <http://spss.csq.qc.net/>

Nouveau

Courrier électronique : presidence.spss@globetrotter.net
vicepresidence.spss@globetrotter.net
tres.spss@globetrotter.net
spss@globetrotter.net

Comité RAM

Le comité a participé à une rencontre le 4 février dernier à Québec. Vous recevrez, dans les prochains jours, des moyens de pression par le courrier interne.



Il y a aussi le formulaire « Une journée dans mes souliers » à remplir. Par la suite, l'envoyer par télécopieur au bureau du SPSS au 418 228-1882 avant le 24 février 2015.

Soyez à l'affût! Nous comptons sur votre participation!

Marjolaine Jacques et Ève Deguise

Congés de maladie non monnayables

La salariée ou le salarié ayant **55 ans d'âge ou 30 ans d'ancienneté au 30 juin 2015** pourra, s'il le désire, utiliser 10 jours, maximum, de congés non monnayables en vacances, à prendre en 2015-2016. Ces journées peuvent être prises une journée à la fois et votre supérieur ne peut refuser ce genre de congé. Cette banque de congés de maladie non monnayables sera inscrite sur votre projet de vacances 2015, section 11B.

Fondation Monique-Fitz-Back

Cette fondation est présente auprès de tout le milieu scolaire québécois et elle participe particulièrement au développement du réseau des Établissements verts Brundtland mis en place par la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ).

Cette année, Mme Louise Chabot, présidente de la CSQ, est l'ambassadrice de la campagne de financement de cette fondation.

Pour faire un don en ligne ou pour acheter des billets de Loto Voyages: www.fondationmf.ca.



Discount

La CSQ a renouvelé son entente de service avec Discount pour l'année 2015. Cette entente permet aux membres des syndicats affiliés et de l'Association de profiter d'une tarification très avantageuse comprenant notamment le kilométrage illimité et toutes les assurances nécessaires. Cette entente vous est accessible en mentionnant le numéro CR 0279.

Il y a aussi une entente avec VIA Rail garantissant un rabais additionnel de 5 % sur la meilleure tarification possible. Vous n'avez qu'à mentionner le numéro d'identification de la CSQ **810597**. Plus vous réservez tôt, meilleur le tarif sera.

Journée internationale des femmes le 8 mars 2015

Le thème de cette année est « Femmes en marche pour l'égalité, solidaires contre l'austérité! ».

Texte explicatif du visuel et du slogan:

« Chaque fois que l'égalité entre les hommes et les femmes est menacée, c'est la force du nombre et la solidarité qui permettent aux femmes de faire des gains et de maintenir leurs acquis.

Les ciseaux représentent les coupes du gouvernement du Québec, tant dans les services publics que dans les programmes sociaux. Or, les femmes sont majoritairement les travailleuses et les usagères de ces services et programmes. C'est pourquoi les mesures d'austérité les touchent directement à plus d'un titre.

Par le bâton de parole, les femmes s'opposent à l'action gouvernementale qui saccage tous les gains obtenus par leurs luttes.

Ce bâton de parole est renforcé par les valeurs de la Marche mondiale des femmes (MMF) : égalité, solidarité, liberté, justice et paix. En cette année d'action de la MMF, les femmes sont en marche, s'imposent et résistent! »

Offre de service du groupe La Capitale



La Capitale offre des capsules d'information sur la planification de la sécurité financière à la mi-carrière pour la clientèle des 35 à 50 ans. Cela prend la forme d'une rencontre de formation d'environ 3 heures 30 minutes, animée par des formateurs spécialistes du domaine et qui traitent de la gestion financière des assurances vie et santé, de votre régime de retraite, de la Régie des rentes du Québec et de différents aspects juridiques (patrimoine, testament, etc.).

Bien sûr, la participation est libre et offerte sans frais ni aucune obligation à l'ensemble de nos employés et les rencontres se tiendront dans nos établissements de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, habituellement en fin d'après-midi. Les personnes recevront la publicité et les modalités d'inscription via des affiches dans leur établissement ou sur leur bulletin de paie.

Source: CSBE

L'ÉCOLE À BOUT DE BRAS!

